

Travaux pratiques spécialisés en Sciences humaines et sociales

PROPOSITIONS DE CORRIGÉS

Chaque exercice est corrigé comme suit :

- Titre du document
- Contenu intellectuel du document
- Indexation selon le Guide d'indexation 6e édition
- Commentaires

Les exercices sont regroupés par discipline et classés selon l'ordre des indices du guide : 000 -Généralités, 100 - Philosophie, 200 - Religion, 300 - Sciences sociales, etc.

Les mentions « (Guide, p.) » renvoient à la 6^e édition du Guide d'indexation RAMEAU imprimé (2004). Rappel : les notices d'autorité personnes (PEP), collectivités (ORG) et titres (TIC, TUT, TUM), même utilisées en matière, ne sont pas gérées pas RAMEAU (Guide, p. 33-34).

1. Les manuscrits hébreux enluminés des bibliothèques de France

Ensemble de 199 manuscrits, conservés dans différentes bibliothèques de France.

Manuscrits à peintures hébreux -- Catalogues collectifs

Catalogues collectifs -- France

Bibliothèque nationale de France. Département des manuscrits -- Catalogues

Il s'agit d'un catalogue collectif de manuscrits particuliers : plutôt que l'indexation très générale *Manuscrits -- Catalogues collectifs*, on privilégie le type de manuscrits, suivi de la subdivision de forme *Catalogues collectifs*.

L'expression *Manuscrits enluminés* est un terme exclu sous la vedette *Manuscrits à peintures*. Cette vedette peut être suivie d'un adjectif de civilisation, de langue ou de périodisation.

La vedette *Manuscrits à peintures hébreux* admet la subdivision géographique, mais on ne subdivisera pas ici par *France*, car les manuscrits sont conservés en France, mais n'y ont pas nécessairement été produits. Pour préciser que ce catalogue collectif concerne un lieu donné, une seconde indexation est faite à la vedette *Catalogues collectifs* suivie de la vedette désignant ce lieu.

Enfin, sur ces 199 manuscrits, 176 sont conservés au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France (notice d'autorité de collectivité (ORG)) : une 3^e indexation est faite à cet établissement, suivi de la subdivision de forme *Catalogues* (Guide, p. 99). Ne pas utiliser la subdivision de forme *Manuscrits -- Catalogues*, qui s'emploie sous les vedettes de sujet (Guide, p.124) : cet emploi fautif signifierait que ces manuscrits ont le département des manuscrits comme sujet.

2. L'astronomie à La Rochelle

Un catalogue de textes astronomiques anciens (16^e-18^e siècles), conservés à la Médiathèque de La

Rochelle.

Astronomie -- Ouvrages avant 1800 -- Bibliographie -- Catalogues
Médiathèque Michel Crépeau (La Rochelle) -- Catalogues

La subdivision de forme *Ouvrages avant 1800* s'emploie à tous sujets noms communs et noms propres pour des documents parus avant 1800, qu'il s'agisse d'originaux ou de reprints (Guide, p.129), Cette subdivision peut être suivie de la subdivision de forme *Bibliographie*, pour désigner une bibliographie de ces ouvrages. On ne confondra pas *Ouvrages avant 1800 -- Bibliographie* avec la subdivision de forme *Bibliographie -- Ouvrages avant 1800*, qui sert à indexer une bibliographie parue avant 1800 (Guide, p. 97). Cependant il ne s'agit pas ici d'une bibliographie aussi exhaustive que possible, mais du catalogue des ouvrages possédés par une bibliothèque (il pourrait aussi s'agir d'un particulier, un éditeur, un libraire...) : on emploie dans ce cas la subdivision de forme double *Bibliographie -- Catalogues*, au sens de "catalogues bibliographiques", bien que *Bibliographie* puisse apparaître redondant après *Ouvrages avant 1800*.

En outre, puisque ces documents sont conservés dans un établissement précis, une seconde indexation est faite à son nom, suivi de la subdivision *Catalogues* (Guide, p. 99).

3. La France littéraire

Reproduction en fac-similé de l'édition de 1769-1784, recensant la production éditoriale française (et non la seule "littérature") des auteurs vivants, ou morts après 1751, par J. Hébrail et J. de La Porte.

Imprimés -- France -- 18^e siècle -- Bibliographie
Sociétés savantes et instituts -- France -- 18^e siècle

La production éditoriale d'un pays est désignée par la vedette *Imprimés* qui admet la subdivision géographique. Cette vedette peut être complétée par un adjectif de langue, pour les bibliographies à base linguistique, par ex. : *Imprimés français* (Ce n'est pas le cas de *La France littéraire* qui recense aussi des ouvrages en latin).

Bibliographie est une subdivision de forme qui s'emploie à tous sujets noms communs et noms propres : ici au sujet nom commun *Imprimés*. Elle se place après les subdivisions géographique et chronologique. Elle pourrait être suivie de la subdivision *Ouvrages avant 1800* si l'on voulait distinguer les bibliographies du 18^e siècle des bibliographies rétrospectives établies depuis.

Dans la mesure où l'ouvrage consacre toute une partie aux académies qui structuraient la vie littéraire, une indexation complémentaire peut être faite : *Académies (sociétés savantes)* renvoie à *Sociétés savantes et instituts*, vedette qui admet la subdivision géographique.

4. La philosophie de Simondon

Étude sur l'oeuvre du philosophe Gilbert Simondon dans son ensemble, avec un développement en particulier sur la philosophie de la technique.

Simondon, Gilbert (1924-1989) -- Critique et interprétation
Philosophie de la technique

L'étude de l'oeuvre ou de la philosophie d'un philosophe, dans sa globalité, est indexée au nom du philosophe (notice d'autorité personne ; PEP) suivie de la subdivision *Critique et interprétation* (Guide p. 155). On n'utilise pas la subdivision *Philosophie* aux noms des philosophes (Guide p. 299). On peut également faire une seconde entrée concernant la philosophie de la technique, thème privilégié chez Simondon.

N. B. On n'indexe pas avec la subdivision *Contribution à la philosophie de la technique*, d'une part parce que le document traite de l'oeuvre de Simondon dans son ensemble et non restreinte à ce seul domaine, et d'autre part parce que les subdivisions *Contribution à [domaine]* sont employées pour mettre en relief un domaine autre que celui auquel on identifie la personne (Guide, p. 153).

5. Adolescence, musique, Rorschach

Étude de l'impact de la musique sur le psychisme des adolescents, à travers notamment le Test de Rorschach.

Adolescents -- Psychologie

Test de Rorschach

Musique -- Aspect psychologique

La subdivision *Psychologie* s'emploie aux catégories de personnes, êtres vivants, groupes ethniques, pour des études psychologiques les prenant pour objet. *Adolescents* étant une catégorie de personnes, on peut indexer avec *Adolescents -- Psychologie*.

La subdivision *Aspect psychologique* s'emploie aux sujets noms communs pour des études sur l'influence d'activités ou de conditions particulières sur le psychisme. (Guide p. 94). On peut donc employer également la vedette construite : *Musique -- Aspect psychologique*.

6. La mort africaine : idéologie funéraire en Afrique noire

Étude sur les mythes de la mort et les rites funéraires en Afrique noire.

Mort -- Aspect religieux -- Religions africaines

Rites et cérémonies funéraires -- Afrique noire

Mort -- Mythologie

La vedette *Mort* correspond à un sujet non spécifiquement religieux, mais qui peut concerner les religions ; elle peut donc être complétée par la subdivision *Aspect religieux*. La subdivision *Aspect religieux* n'admet pas de subdivision géographique, mais elle peut être subdivisée par nom de religion.

N. B. Bien que pouvant se construire au catalogage, la vedette-matière construite *Mort -- Aspect religieux* figure dans les autorités car ce concept a été jugé suffisamment important pour faire l'objet d'une notice d'autorité avec note et liens.

La vedette *Religions africaines* désigne les religions traditionnelles africaines.

La vedette *Rites et cérémonies funéraires* admet la subdivision géographique.

7. Croire

Ce que représente la foi catholique dans le monde d'aujourd'hui.

Foi -- Église catholique

Vie spirituelle -- Église catholique

Croyance religieuse est un terme exclu sous la vedette *Foi*. Celle-ci désigne une notion religieuse : elle ne peut donc être suivie de la subdivision *Aspect religieux*. Les sujets religieux peuvent par contre se subdiviser par nom de religion (par ex. : *Christianisme*), de confession (par ex. : *Église catholique*) ou de "secte" (par ex. : *Témoins de Jéhovah*) (Guide, p. 329, 340-342). On utilise ici la subdivision *Église catholique*, car l'ouvrage expose un point de vue catholique. Si l'ouvrage exposait les points de vue de l'ensemble des confessions chrétiennes (ou de plusieurs d'entre elles), on utiliserait la vedette : *Foi -- Christianisme*.

Si le sujet était étudié sous un angle historique, la vedette serait suivie de la subdivision *Histoire des doctrines* et non de la subdivision *Histoire*.

L'indexation peut être complétée par *Vie spirituelle*, également subdivisée par *Église catholique*.

8. Parler de Dieu avec les enfants du XXIe siècle

Guide proposant aux adultes un recueil de réponses chrétiennes simples mais complètes aux questions que les enfants peuvent poser sur Dieu.

Éducation chrétienne -- Questions et réponses

Dieu -- Questions et réponses

La vedette *Éducation chrétienne* est employée pour les documents sur la formation de la personnalité dans un sens chrétien. Les documents sur l'enseignement de la religion chrétienne (doctrine et morale chrétiennes) se trouvent sous *Catéchèse*.

La subdivision de forme *Questions et réponses* s'emploie également à tous sujets noms communs et noms propres pour des recueils de questions et réponses sur ces sujets.

La vedette *Dieu* s'emploie à la fois pour des études sur le concept théologique de Dieu du point de vue chrétien ou sur le concept philosophique de Dieu.

9. Français et immigrés en temps de crise, 1930-1980

Les réactions de l'opinion publique française à la présence des immigrés dans deux contextes de crise économique et de chômage : les années 1930 et les années 1980.

Immigrés -- France -- Opinion publique -- 20^e siècle

Opinion publique -- France -- 20^e siècle

Crises économiques -- Aspect social -- France -- 20^e siècle

La subdivision *Opinion publique* s'emploie à tous sujets noms communs et noms propres (y compris les noms géographiques) pour des études sur l'attitude de l'opinion à l'égard de ces sujets. La subdivision *Opinion publique* n'admet pas de subdivision géographique, ce qui permet de l'appliquer à un sujet lui-même localisé (Guide, p. 361-364).

Une vedette-matière additionnelle est établie à la vedette *Opinion publique* pour localiser (et dater) l'opinion publique. L'ouvrage aborde à la fois les années 1930 et 1980 : le recours à la subdivision chronologique affranchie *20^e siècle* a été préféré au redoublement de l'indexation avec *1900-1945* et *1970-....*

Les contextes de crise peuvent ici être rendus par *Crises économiques -- Aspect social*. *Aspect social* est une subdivision affranchie aux sujets non sociaux par nature, qui admet la subdivision géographique.

10. Les diasporas des travailleurs soninké, 1848-1960 : migrants volontaires

Les migrations de travail des Soninké, de leur région d'origine (Mali, Sénégal et Mauritanie) en Afrique de l'Ouest jusqu'au Cameroun et au Congo, avant et durant la période coloniale.

Soninké (peuple d'Afrique) -- Travail -- À l'étranger
Travailleurs migrants -- Afrique francophone -- Histoire

La vedette *Soninké (peuple d'Afrique)* [+ subd. géogr.] désigne un groupe ethnique (Guide, p. 418-419). La subdivision *Travail -- À l'étranger* s'emploie aux catégories de personnes et groupes ethniques pour le travail de ces groupes hors de leur pays. La subdivision *Travail* admet la subdivision géographique, et *À l'étranger* est considérée comme une subdivision géographique.

Migration de travail est un terme exclu sous *Travailleurs migrants* [+ subd. géogr.]. Cette vedette ne peut être complétée par un adjectif (on ne peut indexer avec : *Travailleurs migrants soninké*) et la vedette *Travailleurs étrangers* ne peut être complétée que par un adjectif de nationalité ou géographique (ce qui n'autorise donc pas non plus : *Travailleurs étrangers soninké*). La subdivision géographique désigne ici le lieu au sein duquel s'effectue la migration (l'Afrique francophone), la migration vers l'Europe n'apparaissant ici que dans les années 1950. Pour prendre celle-ci en compte, il faudrait indexer en outre : *Travailleurs étrangers africains -- Europe -- 1945-1970*.

11. Parlement puissant, électeurs absents ? : les élections européennes de juin 2004

Étude sur les élections du Parlement européen de juin 2004 et le comportement des électeurs lors de ce scrutin.

Sociologie électorale -- Pays de l'Union européenne
Union européenne. Parlement européen -- Élections (2004)

La vedette *Sociologie électorale* [+ subd. géogr.] désigne à la fois une discipline et son objet d'étude : le comportement électoral. La vedette géographique *Pays de l'Union européenne* est utilisée à la fois pour désigner plus de 3 pays membres de l'Union européenne et celle-ci en tant qu'entité géographique. On ne doit pas en principe indexer en outre avec : *Abstentionnisme -- Pays de l'Union européenne*, *Abstentionnisme* étant un terme spécifique de *Sociologie électorale* (Guide, p. 39).

La subdivision *Élections* s'emploie aux collectivités et en particulier aux parlements. L'expression *Élections européennes* est d'ailleurs un terme exclu sous la vedette : *Union européenne. Parlement européen -- Élections*. La subdivision *Élections* peut être précisée par une date pour les études consacrées à une consultation particulière (Guide, p. 366).

12. Un été havrais, le mouvement des métallurgistes de 1922 : exposition, Le Havre, novembre 1980

Catalogue d'une exposition consacrée à la grève des métallurgistes du Havre en 1922.

Grève de la métallurgie (Le Havre, Seine-Maritime ; 1922) -- Catalogues d'exposition

Le chapitre "Économie politique" du Guide traite des vedettes concernant les grèves (Guide, p. 376) : grèves générales, grèves concernant une collectivité ou un secteur d'activité (ou une catégorie de personnes). La vedette est ici une vedette de nom commun, désignée par le nom de l'activité (la métallurgie) ; elle est localisée au nom du lieu concerné par la grève (Le Havre, Seine-Maritime) et datée. *Catalogues d'exposition* est une subdivision de forme modifiée après la 6^e édition du Guide imprimé (2004), qui s'applique à tous sujets noms communs et noms propres : voir la notice d'autorité des autorités RAMEAU.

13. Grands arrêts de la jurisprudence française de droit international privé

Un panorama de jurisprudence française en matière de conflits des lois.

Droit international privé -- France -- Jurisprudence

La subdivision de sujet ou de forme *Jurisprudence* s'emploie aux sujets juridiques (Guide, p. 392), elle est ici employée en subdivision de forme, le document n'étant pas une étude mais un recueil de textes.

A noter : la vedette *Droit international privé* fait partie des vedettes juridiques qui peuvent être subdivisées par sujet pour indiquer à quel sujet elle s'applique (Guide, p. 390).

Les vedettes-matière construites de ce type sont présentes dans les autorités RAMEAU, par exemple : *Droit international privé -- Fusion d'entreprises*.

14. Les grands arrêts du droit de la sécurité sociale

Les textes des décisions judiciaires du droit de la sécurité sociale en France.

Sécurité sociale -- Droit -- France -- Jurisprudence

L'expression *Droit de la sécurité sociale* est un terme exclu sous *Sécurité sociale -- Droit* (seules les vedettes des grandes divisions du droit français sont retenues en langage naturel) (Guide, p. 386).

La vedette-matière construite *Sécurité sociale -- Droit* admet la subdivision géographique et étant de nature juridique (Guide, p. 391), elle peut être suivie des subdivisions applicables aux sujets juridiques.

La subdivision de sujet ou de forme *Jurisprudence* s'emploie aux sujets juridiques (Guide, p. 392), elle est ici employée en subdivision de forme, le document n'étant pas une étude mais un recueil de textes.

15. La protection des mineurs

Choix des textes législatifs et réglementaires relatifs aux enfants.

Enfants -- Statut juridique -- France -- Législation

L'expression *Protection des mineurs* (titre) est un terme exclu sous la vedette-matière construite *Enfants -- Protection, assistance, etc.*

Mais la construction *Enfants -- Protection, assistance, etc. -- Droit*, qui permettrait à priori d'envisager le sujet sous l'aspect juridique, est exclue dans les autorités RAMEAU au profit de la vedette-matière construite *Enfants -- Statut juridique*, c'est donc cette dernière qui doit être employée.

A noter : la subdivision *Statut juridique* s'emploie aux catégories de personnes à la place de la subdivision *Droit* (Guide, p. 353 et p. 388).

La subdivision de sujet ou de forme *Législation* est employée aux sujets juridiques (Guide, p. 388 et 392), elle est ici employée en subdivision de forme, le document étant un recueil de textes; c'est donc le dernier élément de la vedette-matière construite (Guide, p. 51).

A noter : les vedettes non juridiques suivies de la subdivision *Statut juridique* deviennent des sujets juridiques et peuvent dès lors être suivies des subdivisions applicables à ce type de sujet.

16. L'école et le cinéma : dossier pédagogique à l'usage des enseignants du primaire et du secondaire

Dossier à l'usage des enseignants du primaire et du secondaire français souhaitant faire découvrir le cinéma à leurs élèves : le cinéma est ici un objet d'étude en soi et non un moyen pédagogique.

Cinéma -- Étude et enseignement (primaire) -- France -- Guides pratiques et mémentos

Cinéma -- Étude et enseignement (secondaire) -- France -- Guides pratiques et mémentos

La subdivision *Étude et enseignement ([niveau])* [+ subd. géogr.], s'emploie à tous sujets noms communs et noms propres pour des études théoriques, méthodiques ou historiques de l'enseignement dont ils sont l'objet. Le niveau de l'enseignement est pris sous la forme d'un qualificatif (Guide, p. 406).

La subdivision de forme *Guides pratiques et mémentos* s'emploie uniquement à tous sujets noms communs et noms propres, à l'exception des personnes, pour de petits ouvrages de référence dans lesquels l'information est présentée de manière à faciliter la consultation plutôt qu'à permettre la lecture continue ou l'étude.

17. Enfants à besoins éducatifs particuliers : les conférences du mercredi de l' AIS

Textes publiés lors d'une conférence sur l'éducation d'enfants dont les besoins éducatifs sont particuliers : enfants handicapés et enfants inadaptés.

Enfants handicapés -- Éducation -- France -- Actes de congrès

Enfants inadaptés -- Éducation -- France -- Actes de congrès

La vedette *Éducation spéciale* [+ subd. géogr.] recouvre "l'éducation destinée aux enfants et adolescents qui ne peuvent suivre une scolarité ordinaire : handicapés, malades ou élèves éprouvant des difficultés graves et permanentes" (note d'application de la vedette). On peut donc indexer avec : *Éducation spéciale -- France -- Actes de congrès*. Cependant l'éducation spéciale inclut aussi l'éducation des enfants malades

ou en détention, qui n'est pas envisagée ici : on préfère donc une indexation plus précise aux catégories d'enfants concernées, suivies de la subdivision affranchie *Éducation* [+ subd. géogr.] (Guide, p. 348)

La vedette est complétée par la subdivision de forme *Actes de congrès* utilisée pour indexer les actes de congrès, colloques, etc.

18. Coutumes et traditions baluba

Étude ethnologique sur les coutumes du peuple africain des Baluba.

Luba (peuple d'Afrique) -- Mœurs et coutumes

Luba (peuple d'Afrique) -- Rites et cérémonies

La forme *Baluba (peuple d'Afrique)* est un terme exclu qui renvoie à la vedette *Luba (peuple d'Afrique)*. Comme il s'agit d'un nom de groupe ethnique (définition dans le Guide, pp. 411 et 418), il peut être suivi des subdivisions applicables aux groupes ethniques (liste de ces subdivisions dans le Guide, p. 429) : on choisit parmi ces subdivisions la vedette *Mœurs et coutumes*, auquel renvoie le terme exclu *Coutumes*.

19. Les Japonais

Étude sur la vie quotidienne et la psychologie des Japonais contemporains.

Japon -- Mœurs et coutumes -- 1945-....

Caractère national japonais

L'ouvrage est consacré aux Japonais résidant dans leur pays. On ne peut donc utiliser la vedette *Japonais* qui doit être réservée, comme tous les noms de nationalité ou d'origine géographique (définition dans le Guide, p. 411), aux documents sur les habitants d'un lieu résidant, temporairement ou non, hors de ce dernier, par exemple pour une étude sur les Japonais en France (Guide, pp. 412 et 415) : une note d'application le rappelle dans la notice. On peut, en revanche, utiliser la vedette géographique correspondante (ici : *Japon*), suivie de subdivisions appropriées. L'expression *Vie quotidienne* est un terme exclu sous la vedette *Mœurs et coutumes* qui s'emploie également en subdivision aux lieux ; il est également utile d'apporter une précision chronologique, car il s'agit des mœurs japonaises à l'époque contemporaine. Mais une note dans la notice *Mœurs et coutumes* signale que «sous certains noms de lieux, la subdivision *Mœurs et coutumes* est suivie de subdivisions chronologiques spécifiques : on le vérifiera dans les autorités RAMEAU». Cette vérification permet de trouver la vedette *Japon -- Mœurs et coutumes -- 1945-....*

L'ouvrage traite également de la psychologie des Japonais : on choisit donc d'établir une seconde indexation avec la vedette *Caractère national japonais*, qui apparaît en tant que terme associé dans la notice d'autorité *Japon* (cette vedette est également repérable à partir des termes exclus : *Japon -- Caractère national* ; *Japonais -- Caractère national*).

20. Vivre dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais sous l'Occupation : 1939-1945

La vie quotidienne des mineurs du Nord-Pas-de-Calais durant l'Occupation de 1940-1945.

Guerre mondiale (1939-1945) -- France-- Nord-Pas-de-Calais, Bassin houiller du (France)

Nord-Pas-de-Calais, Bassin houiller du (France) -- 1940-1945

Nord-Pas-de-Calais, Bassin houiller du (France) -- Moeurs et coutumes -- 1900-1945

Mineurs -- France -- Nord-Pas-de-Calais, Bassin houiller du (France) -- Moeurs et coutumes -- 1900-1945

La vedette *Guerre mondiale (1939-1945)* admet la subdivision géographique (Guide, p. 458), ce qui permet notamment de regrouper sous cette vedette toutes les études locales. La subdivision géographique se construit indirectement pour les lieux compris dans les limites d'un Etat (Guide, p. 47). Pour les noms de lieux français, une indexation complémentaire est faite au nom de ce lieu suivi de la subdivision chronologique *1940-1945*. Celle-ci s'applique aux lieux français, mais non aux lieux étrangers, ni aux sujets noms communs (Guide, p. 458).

L'expression *Vie quotidienne* est un terme exclu sous *Moeurs et coutumes*, qui s'emploie en subdivision aux lieux (*Nord-Pas-de-Calais, Bassin houiller du (France)*) et aux catégories de personnes (*Mineurs* ou *Mineurs de charbon*). *Moeurs et coutumes*, n'admettant pas elle-même de subdivision géographique, se place après la subdivision géographique de la tête de vedette (Guide, p. 46). Elle peut être suivie de la subdivision chronologique affranchie *1900-1945*.

21. Les Cent-Jours dans l'Yonne : aux origines d'un bonapartisme libéral

Actes d'un colloque sur les Cent-Jours (mars-juin 1815) dans l'Yonne.

France -- 1815 (Cent-Jours) -- Actes de congrès

Yonne (France) -- 1789-1815 -- Actes de congrès

Bonapartisme -- Actes de congrès

L'expression *Cent-Jours (1815)* est un terme exclu sous la vedette *France -- 1815 (Cent-Jours)*. La subdivision *1815 (Cent-Jours)* est spécifique à la vedette *France*, on ne peut la reporter ni sous un autre lieu, ni sous un sujet. On doit donc établir ici deux indexations complémentaires, l'une à : *France -- 1815 (Cent-Jours)*, l'autre au nom du lieu précis : *Yonne (France)*, suivi de la subdivision chronologique affranchie appropriée, soit : *1789-1815*.

La vedette *Bonapartisme* peut être suivie d'une subdivision géographique et/ou d'une subdivision chronologique affranchie, possibilité qui n'est pas utilisée ici. Par ailleurs, la subdivision de forme *Actes de congrès* indique que l'ouvrage est un recueil d'articles et non une étude complète sur le sujet.

22. A la découverte des champs de bataille d'Alsace : la Tête des Faux et le Linge, janvier-juillet 1915, sur les traces du 14^e Bataillon de chasseurs alpins

Histoire d'un bataillon durant la première guerre mondiale, évoquant ses combats en Alsace en 1915 à la Tête des Faux et au Linge, et guide de visite de ces lieux de combat aujourd'hui.

France. Armée. Bataillon de chasseurs alpins (014)

Guerre mondiale (1914-1918) -- Histoire des unités -- France

Linge, Bataille du (1915)

Guerre mondiale (1914-1918) -- Campagnes et batailles -- France -- Faux, Tête des (Haut-Rhin)
Guerre mondiale (1914-1918) -- Champs de bataille -- France -- Alsace (France) -- Guides touristiques et de visite

L'histoire d'une unité militaire (bataillon, régiment, etc.) donne lieu à deux indexations (Guide, p. 401) : l'une au nom de cette unité (éventuellement suivi de la subdivision *Histoire* ou d'une subdivision chronologique affranchie) ; l'autre au nom de la guerre, suivi de la subdivision *Histoire des unités*, subdivisée par le nom du pays auquel appartient cette unité (et non le lieu où elle est engagée). Cette subdivision rassemble ainsi par pays les études sur les différentes unités participant à un conflit.

Les combats sont indexés avec des vedettes d'événements historiques (Guide, p. 485-486), par ex. : *Linge, Bataille du (1915)*. La subdivision affranchie aux guerres *Campagnes et batailles* [+ subd. géogr.] (Guide, p. 465) est utilisée pour des études sur l'ensemble des opérations menées dans un pays ou une région particulière. On peut l'employer aussi pour des combats en un lieu précis (comme ici la Tête des Faux), dans la mesure où ces combats n'ont pas constitué une "bataille", une offensive particulière.

Champs de bataille [+ subd. géogr.] est une subdivision de sujet affranchie aux guerres (Guide, p. 466). Elle peut être suivie de la subdivision de forme *Guides touristiques et de visite*, pour indexer les guides de visite de ces lieux après le conflit.

23. Iter italicum : les voyageurs français à la découverte de l'Italie ancienne

Études sur la découverte de l'Italie et de ses vestiges de l'Antiquité romaine par les voyageurs français, principalement au 18^e siècle.

Voyageurs français -- Italie -- 18^e siècle
Italie -- Descriptions et voyages -- 18^e siècle
Antiquités romaines -- Italie

La vedette *Voyageurs* peut être complétée par un adjectif de nationalité (ou géographique se référant à une grande région du globe) pour désigner des voyageurs hors de leur pays ou région d'origine. Ces vedettes doivent obligatoirement être suivies d'une subdivision géographique ou de la subdivision *À l'étranger* (Guide, p. 416-417). Une étude sur des voyageurs français en France serait indexée : *Voyageurs -- France*. Pour rendre compte des voyages eux-mêmes, on utilise aux lieux la subdivision *Descriptions et voyages*. Cette subdivision peut être utilisée comme subdivision de forme (pour indexer les descriptions d'un lieu ou les récits de voyages en ce lieu) ou, comme c'est le cas ici, comme subdivision de sujet (pour des études sur ces voyages ou ces descriptions) (Guide, p. 517).

Les vestiges matériels de l'Antiquité romaine peuvent être désignés par la vedette *Antiquités romaines*, qui admet la subdivision géographique. On ne peut utiliser ici *Descriptions et voyages* qui s'emploie uniquement aux lieux (c'est-à-dire aux lieux employés en tête de vedette), mais non aux sujets noms communs.

24. Mythes et symboles de l'Europe préceltique

Étude historique sur les religions et leur symbolisme durant l'âge du bronze en Europe.

Religion préhistorique -- Europe

Signes et symboles préhistoriques -- Europe

Âge du bronze -- Europe

Pour dater les notions situées dans la préhistoire, on a recours aux vedettes construites avec l'adjectif *préhistorique* (Guide, p.543). En se laissant guider si nécessaire par les termes exclus, on choisit donc, pour indexer ce document, les vedettes : *Religion préhistorique* et *Signes et symboles préhistoriques*, que l'on fait suivre chacune de la subdivision géographique *Europe*, puisque l'étude porte sur cette région du monde.

Une indexation complémentaire est nécessaire pour désigner plus précisément la période de la préhistoire concernée. On choisit donc la vedette *Âge du bronze*, qui ne peut être employée qu'en tête de vedette, comme toutes les vedettes désignant les périodes et les cultures de la préhistoire (Guide, p. 542). En revanche, cette vedette admet la subdivision géographique, et peut donc être également localisée avec la vedette *Europe*.

25. Le site de la Pointe aux Bélougas, Qilalugarsiuvik, et les maisons longues dorsétiennes

Compte-rendu de fouilles effectuées sur le site de la Pointe aux Bélougas (Québec), où a été mis au jour un habitat inuit de la civilisation de Dorset.

Pointe aux Bélougas (Canada ; site archéologique)

Fouilles archéologiques -- Canada -- Pointe aux Bélougas (Canada ; site archéologique)

Culture de Dorset -- Canada -- Nord-du-Québec (Canada)

Inuits -- Canada -- Nord-du-Québec (Canada) -- Antiquités

Longues maisons -- Canada -- Nord-du-Québec (Canada)

L'indexation est faite d'abord au site archéologique qui constitue le sujet de l'ouvrage. La vedette est prise au nom moderne localisé au pays et qualifié par (*site archéologique*) (Guide, p. 534-536). Dans la mesure où le document rend compte des fouilles effectuées, une indexation complémentaire est faite avec la vedette *Fouilles archéologiques*, subdivisée géographiquement au nom précis du site en suivant la règle de la construction indirecte (Guide, p. 47).

Cette indexation peut être complétée par l'indication de la civilisation et/ou du peuple concerné, et éventuellement d'un type particulier d'objets exhumés. La vedette *Culture de Dorset* (employée pour *Dorsétien*) peut se subdiviser géographiquement : il est possible de localiser au site archéologique mais on peut choisir un lieu moins précis (Nord-du-Québec est une région administrative du Québec), ce qui permet de regrouper les sujets géographiquement dans les index, tout en donnant à l'utilisateur une indication géographique supplémentaire.

Les Inuits actuels sont les héritiers directs de ceux de la culture de Dorset : la subdivision *Antiquités* s'applique aux groupes ethniques actuels (Guide, p. 430 et 528-529). Elle n'admet pas de subdivision géographique et se place donc après celle de la tête de vedette (Guide, p. 46).

Enfin *Maisons longues* est un terme exclu sous la vedette *Longues maisons* [+ subd. géogr.] qui désigne un habitat clanique propre à certains peuples d'Asie et d'Amérique.